



### Journée mondiale de l'océan / Message de Edem Tengue

## "Sauver l'océan, c'est défendre l'avenir de notre jeunesse ..."

À l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan, célébrée le 8 juin 2026 à Lomé, le ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Kokou Edem Tengue, a lancé un appel fort à une prise de conscience collective face à la dégradation ...



PAGE 11

### PRODUITS FNFI



#### Echos des bénéficiaires

## Avec un financement de plus de 9 millions FCFA, l'entreprise LAPAG.C - BTP relance ses activités

Sise dans le quartier Novissi à Lomé, LAPAG.C - BTP intervient dans le domaine de la construction des bâtiments et des travaux publics. Depuis le Covid-19, M. Bate Akouèté, ....

PAGE 2

### SPORT



#### Journée Fifa

## Le Togo domine, mais concède un nul contre la Centrafrique

Le Togo a livré le vendredi 5 juin 2026 à Rabat au Maroc sa première rencontre de la journée Fifa de juin. Ce match contre la Centrafrique s'est soldé par un score de parité (1-1), malgré la domination des hommes de Patrice Neveu.

PAGE 10

### ECONOMIE

#### BCEAO

## Relance du dialogue annuel avec les banques de l'Uemoa

PAGE 5



### Hommage

## Les 60 ans de Faure Gnassingbé célébrés au Togo et au sein de la diaspora

Le Togo a célébré, ce samedi 6 juin le soixantième anniversaire du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Dans plusieurs localités du pays, des manifestations marquées par des prières ...

PAGE 3

### DERNIERES HEURES

## 2026 / BAC 1 : les résultats désormais accessibles gratuitement en ligne

Les résultats du BAC 1 ont été rendus publics, ce dimanche 7 juin à partir de 15 heures GMT. Pour cette année, une innovation particulière a été apportée par le ministère togolais de l'Éducation nationale avec la digitalisation des services scolaires.

Pour la session 2026 du BAC 1, les candidats ont pu consulter gratuitement leurs résultats via WhatsApp, e-mail ou sur une plateforme officielle mise en place par l'État.

Cette innovation met progressivement fin à la consultation par SMS payant, longtemps utilisée pour accéder aux délibérations. L'objectif est de faciliter l'accès à l'information tout en réduisant les coûts supportés par les familles.

Pour bénéficier du service, les candidats doivent effectuer un pré-enregistrement sur la plateforme nationale dédiée en renseignant leur adresse e-mail et leur numéro de table. Une notification leur est ensuite envoyée dès la publication des résultats.

La consultation est également possible via WhatsApp. Il suffit d'envoyer le message « Bonjour » au numéro +228 92 14 38 38, puis de suivre les instructions indiquées.

### Togo / Politique et réseaux sociaux

## Les combattants virtuels confrontés à la dure réalité du terrain

S'il y a une réalité à laquelle l'on n'échappe plus désormais, notamment au Togo, c'est l'utilisation à outrance des réseaux sociaux, et parfois sans aucune retenue et sans aucun contrôle dans le combat politique. Les réseaux sociaux peuvent aider à toucher un large public. Mais, n'est-ce pas une erreur que de se comporter comme si tout se passait sur ces plateformes ?



PAGE 3

	<p><b>SOMMAIRE</b></p> <p>Sénégal / Pastef Après l'Assemblée nationale, Ousmane Sonko réélu à la tête du Pastef</p>  <p>P 4</p>	<p>Zlecaf Le Togo passe en revue ses avancées et identifie de nouveaux leviers d'intégration</p>  <p>P 5</p>	<p>D1 Lonato L'ASCK champion pour la deuxième fois consécutive</p>  <p>P 10</p>
---	--	--	--

## Echos des bénéficiaires des produits FNFI

### Avec un financement de 9 024 750 FCFA, l'entreprise LAPAG.C - BTP relance ses activités

**Sise dans le quartier Novissi à Lomé, LAPAG.C - BTP intervient dans le domaine de la construction des bâtiments et des travaux publics. Depuis le Covid-19, M. Bate Akouèté, responsable de ladite structure a vu ses activités prendre du recul avec pour conséquences la baisse de son chiffre d'affaires. Voulant à tout prix se remettre en selle avec un financement, c'est finalement vers le FNFI que le jeune promoteur se tourne et se renseigne sur les opportunités pour lui de pouvoir contracter un crédit. Dans le numéro de votre magazine "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", Togo Matin partage avec vous les témoignages du jeune promoteur...**

Nombre d'entreprises ont vu leurs activités prendre un coup d'arrêt avec les conséquences liées au Covid-19. Au nombre de ces entreprises, LAPAG.C - BTP qui a vu son chiffre d'affaires chuter brutalement.

" J'ai mis sur pieds ma société depuis trois années déjà. Malheureusement, en 2020, alors que j'étais seulement dans ma seconde année d'activité,

je devais déjà faire face aux dire conséquences liées au Covid 19. Les conséquences étaient très dures à supporter pour la jeune entreprise naissante que j'étais. Les travaux et marchés en cours d'exécution ont connu un ralentissement, voire un arrêt. Cela a causé l'interruption de certains paiements attendus et par ricochet la réduction d'une partie du personnel, et aussi des équipes de travaux sur les sites. Il faut noter tout de même qu'il y a eu quelques moments de tensions avec les partenaires fournisseurs de moyens matériels. C'est justement pour me remettre en selle que je me suis rapproché du FNFI pour voir dans quelles mesures je pourrais bénéficier du Crédit Entreprise pour relancer mes activités. Je me suis mis au parfum des dossiers que je devais constituer et j'ai transmis via le portail FNFI.TG."

Après étude de dossiers, Bate voit son dossier validé et est invité pour une signature de la convention de financement. Il obtient dans la foulée un financement d'une valeur de 9 024 750 FCFA pour la



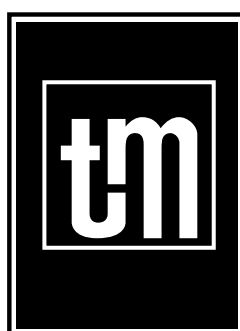
M. Bate Akouèté

relance de ses activités. " Une fois ce financement reçu, j'ai pu acquérir des moyens matériels notamment une bétonnière, un vibreur, des panneaux métalliques de coffrage, ainsi qu'un véhicule tricycle. Tous ces outils seront mis en location afin d'avoir des revenus en plus de ceux

obtenus de l'exercice de notre activité principale qu'est la construction. Je dois avouer que c'est une véritable satisfaction de pouvoir être bénéficiaire de ce programme de financement mis sur pieds par notre gouvernement qui se révèle ainsi soucieux de la prospérité du domaine

entrepreneurial, et de la croissance économique de notre Etat qui ne peut en majeure partie procéder que de la redynamisation du secteur privé ", indique Bate Akouèté visiblement soulagé d'avoir trouvé les moyens nécessaires pour relancer ses activités.

Ceci est un programme du ministère chargé du développement à la base et de l'économie sociale et solidaire



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM  
N° TG\_LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : (+228) 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Site web: www.togomatin.tg  
Tw: @togomatin1  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :  
Edy Alley

Responsable web:  
Carlos Amevor

Comité de rédaction:  
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima

Edem Dadzie

Caleb Akponou

Affo-Djèlè Alarba

Responsable administrative, financière  
et commerciale:  
Amah Essognim

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin  
Tirage : (2000 exemplaires)

Togo / Politique et réseaux sociaux

## Les combattants virtuels confrontés à la dure réalité du terrain

**S'il y a une réalité à laquelle l'on n'échappe plus désormais, notamment au Togo, c'est l'utilisation à outrance des réseaux sociaux, et parfois sans aucune retenue et sans aucun contrôle dans le combat politique. Les réseaux sociaux peuvent aider à toucher un large public. Mais, n'est-ce pas une erreur que de se comporter comme si tout se passait sur ces plateformes ?**

Il y a un an, à la faveur des déclarations de l'artiste Essowè Tchalla, alias Aamron, et de ses soutiens dans la diaspora, les réseaux sociaux avaient réussi à remobiliser la rue au Togo. Il faudrait nuancer en disant qu'il s'agissait d'une couche très marginale de la population, qui a certes des revendications légitimes, mais qui est manipulée. On se souvient donc que Aamron s'était attaqué de façon virulente au président du Conseil, Faure Gnassingbé et à certains de ses collaborateurs.

Il avait par ailleurs appelé la population à sortir manifester le 6 juin 2025 contre le pouvoir de Faure Gnassingbé, en guise de célébration de l'anniversaire de ce dernier qui tombe sur cette date. Les autorités sécuritaires et judiciaires avaient fait de leur mieux pour juguler la crise et éviter le pire qui menaçait le peuple togolais. En effet, une insurrection était clairement en préparation. Elle n'a pas eu lieu, et un an après, l'on semble avoir voulu réessayer. Il y a quelques jours, les combattants des réseaux sociaux avaient entamé une nouvelle offensive, demandant aux Togolais de rester à la maison et d'observer une opération dénommée "Togo en pause".

Inutile de dire que cela fut un échec cuisant. Au fait, le samedi dernier, on ne dirait même pas qu'il y avait un mot d'ordre demandant aux Togolais de rester chez eux, de ne pratiquer aucune activité professionnelle, dans le but de manifester un prétendu mécontentement. Ces faits doivent pousser les opposants, s'ils sont sincères, à se poser de sérieuses questions.

### L'acharnement contre Faure Gnassingbé ne fera que le renforcer

Cela fait des années que les vieux opposants ont fait de feu le général Eyadema Gnassingbé, et maintenant son fils, Faure Gnassingbé,

le thème principal de leur activité politique. Le président du Conseil qui ne leur répond presque jamais directement, a au fil du temps plutôt gagné en notoriété. Et voilà que les



Des Togolais et Togolaises dans un marché (Image d'archives de la Deutsche Welle)

activistes, ces nouveaux opposants, empruntent la même voie, au point de faire de sa date de naissance, un évènement.

Sont-ils devenus des militants du parti Union pour la République (Unir) ? Au fait, le chef du gouvernement ne prête pratiquement pas attention à cette date, il n'exprime rien d'extraordinaire le jour de son anniversaire, sauf peut-être en privé. Ce sont ses partisans qui souvent lui expriment publiquement des vœux. Alors, si désormais à chaque année des opposants au président du Conseil doivent lui organiser en quelque sorte les festivités de son anniversaire, il ne pourra que leur dire merci.

Parce que par leur action soit disant d'opposition, les détracteurs font plutôt de cette date, un jour non ordinaire. Finalement, c'est Faure Gnassingbé qui devient le gagnant dans cette histoire. Même des personnes qui s'opposaient à lui finiraient par se demander si ce monsieur qui ne répond pas aux attaques parfois très personnelles qu'il reçoit, ne mérite pas que l'on lui prête un peu plus attention ?

Concernant les attaques personnelles, les insultes, elles touchent parfois des domaines très intimes, au point où l'on se demande si les auteurs n'exagèrent pas... En tout cas, face à cette stratégie de diabolisation et de dénigrement, Faure Gnassingbé est resté imperturbable durant toutes ces années. Tout cela est resté à l'étape de rumeurs sans fondements.

Si les nouveaux opposants au régime ont sincèrement envie de devenir un contre-pouvoir, ils feraient mieux d'abandonner ces stratégies

de caniveaux. Ils ne pourront jamais être pris au sérieux par la majorité du peuple, s'ils se comportent comme des « voyous ».

### Les Togolais ont faim ?

### Pourquoi leur demander de rester à la maison ?

Ces opposants ont l'habitude de dire que les Togolais ont faim. Dans ce cas, pourquoi demandent-ils aux populations de rester à la maison. Des Togolais qui vivent de leurs recettes journalières sont très nombreux. Lors d'échanges samedi dernier avec une commerçante du Grand Lomé, elle confiait : « Moi, si je rate un seul jour de marché, j'aurai des problèmes parce que j'ai plusieurs créanciers à satisfaire ».

Dans ce pays, des opposants ont longtemps demandé à leurs militants de faire des sacrifices pour atteindre des objectifs politiques. Ces derniers ont toujours été déçus. Cela fait que beaucoup ne répondent plus à ces mots d'ordre. Et puis, comment demander à quelqu'un qui a faim de ne pas aller chercher sa nourriture ? N'est-ce pas là un comportement méchant et égoïste ? Surtout que les initiateurs de ces mouvements se retrouvent à l'abri du besoin dans d'autres pays.

Il ne faut pas s'étonner que la journée du samedi 6 juin 2026 ait été autant animée. Même l'année dernière où il y a eu des manifestations violentes et interdites durant la même période, la majorité des Togolais vaquait librement à leurs activités. Est-ce que des Togolais veulent l'alternance ? Oui, sont-ils majoritaires ? Non, selon les dernières consultations électorales. Ceux qui sont opposés au régime sont-ils prêts à participer à des journées Togo mort ? Non. La vie est devenue de plus en plus dure, et personne ne veut jouer avec son existence et celle de sa progéniture.

Dans les années 90, le pays a connu une longue grève pour faire tomber le régime de feu le général Eyadema Gnassingbé. Tout le monde connaît la suite. Les Togolais ne sont plus prêts à suivre des aventuriers qui vont les mener sur des chemins tortueux.

### Les Togolais ne sont pas dans les dispositions pour accompagner un projet funeste

Dans un passé récent, les Togolais se sont attaqués les uns aux autres à cause des divisions politiques. Le sang a littéralement coulé sur la terre de nos aïeux. Après la dure désillusion, ceux-ci ne sont plus prêts à se lancer dans de telles aventures. Il est vrai qu'en 2018 et 2025, beaucoup d'entre eux ont encore voulu y croire en s'associant à des tentatives de soulèvement populaire. Mais, de plus en plus, l'on sent que la majorité du peuple reste sourde aux appels allant dans ce sens.

Le Togolais reste fondamentalement un peuple pacifique. Lorsqu'il dit : « Je ne veux pas de problème », il veut faire passer un message important. Oui, des Togolais soutiennent les opposants, notamment ceux des réseaux sociaux. Mais ils tiennent à leur tranquillité, à leur paix, à leur vie, et à l'avenir de leurs progénitures. C'est un aspect que ces activistes ignorent, et qui prouve qu'ils n'ont pas de projet sérieux. Lorsqu'on pense à un peuple, à son bien-être,

et que l'on veut faire son bonheur, l'on ne l'incite pas à s'engager dans des initiatives périlleuses. Ces opposants sont convaincus que l'on ne peut pas battre Faure Gnassingbé dans les urnes. Ils se basent sur les échecs répétés des vieux opposants depuis des décennies. Mais pourquoi refusent-ils de questionner les responsabilités de ces hommes et femmes ?

En tout cas, cela doit être clair une fois pour de bon : Unir ne donnera le pouvoir acquis dans les urnes à personne. Ceux qui veulent le pouvoir doivent se mettre au travail, un travail profond et de longue haleine. Tant que les uns et les autres évolueront dans la légalité, le pouvoir n'a aucune raison de les empêcher de mener des activités. L'on évoque souvent la non transparence des élections sans apporter des preuves tangibles.

Mais, si l'on admet que cela est vrai, qu'est-ce qui empêche l'opposition de prendre les dispositions pour protéger les votes de ses militants ? Si cette opposition ne peut pas faire face à son adversaire, qu'elle abandonne et qu'elle arrête d'inciter les populations à l'affrontement. D'ailleurs, ceux qui interviennent ces derniers temps avec des discours va-t'en guerre sur les réseaux sociaux sont différents des leaders des partis politiques qui agissent autrement. Entre les deux tendances, qui peut relever le défi ?

TM

### Hommage

## Les 60 ans de Faure Gnassingbé célébrés au Togo et au sein de la diaspora

**Le Togo a célébré, ce samedi 6 juin le soixantième anniversaire du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé. Dans plusieurs localités du pays, des manifestations marquées par des prières, des offices religieux, des rencontres citoyennes et des activités culturelles ont été organisées pour l'occasion.**

Depuis plusieurs jours, des messages de félicitations affluent de diverses composantes de la société, témoignant de l'importance accordée à cet anniversaire. Ces initiatives mettent en lumière le parcours ainsi que son rôle dans les grandes orientations de développement engagées au cours des dernières années.

Les organisateurs des différentes célébrations soulignent notamment les transformations enregistrées dans les domaines des infrastructures, de l'économie, de l'inclusion sociale et de la modernisation de l'action publique. Ils saluent également les efforts entrepris en faveur du ...

Suite à la page 4

Hommage **Suite de la page 3**

## Les 60 ans de Faure Gnassingbé célébrés au Togo et au sein de la diaspora

... renforcement de la stabilité nationale et de l'amélioration du climat des affaires, qui ont contribué à accroître le rayonnement du pays sur le continent.

Sur le plan régional, Faure Gnassingbé est régulièrement associé aux initiatives de dialogue et de médiation menées en Afrique de l'Ouest. Son engagement en faveur de l'intégration africaine et de la coopération entre les États est souvent présenté comme l'un des

axes majeurs de son action diplomatique.

Les célébrations se déroulent également au-delà des frontières togolaises. Dans plusieurs pays d'Europe et d'Afrique, des membres de la diaspora ainsi que des militants de l'Union pour la République (UNIR) ont organisé des rassemblements, des cérémonies religieuses et des moments de partage pour marquer cette date symbolique.

À travers ces différentes manifestations, les

participants expriment leur attachement aux idéaux de paix, de cohésion sociale et de développement portés par les politiques publiques mises en œuvre au Togo. Pour nombre d'entre eux, cet anniversaire constitue aussi l'occasion de réaffirmer leur confiance dans les ambitions de transformation économique et sociale du pays.

Cette célébration intervient dans un contexte où le Togo poursuit ses réformes et ses projets de développement,



Faure Gnassingbé, président du Conseil

avec pour objectif de renforcer sa compétitivité et d'améliorer durablement les conditions de vie des populations.

### Sénégal / Pastef

## Après l'Assemblée nationale, Ousmane Sonko réélu à la tête du Pastef

**Deux semaines après son éviction de la primature, Ousmane Sonko reprend fermement la main sur son appareil politique. Réélu à une écrasante majorité à la tête du parti Pastef, l'ancien chef du gouvernement s'impose désormais comme le principal pôle de contestation face à un pouvoir qu'il a contribué à porter.**

Réuni les 6 et 7 juin à Diamniadio, en périphérie de Dakar, le premier congrès des Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) s'est conclu par un plébiscite sans équivoque : 589 voix sur 598 en faveur d'Ousmane Sonko. Un score qui consacre son autorité politique, au moment même

où se cristallise la rupture avec le président Bassirou Diomaye Faye, son ancien allié.

Cette démonstration de force intervient dans un contexte de tensions persistantes au sommet de l'État. Pendant plusieurs mois, les divergences entre les deux hommes, figures centrales de l'alternance politique, intervenues en mars, étaient restées contenues. Le limogeage de Sonko fin mai a acté leur séparation, ouvrant une séquence d'incertitude politique.

Officiellement, le congrès n'avait pas vocation à solder les comptes. Mais dans les travées du centre de conférence de Diamniadio,

les fractures internes étaient palpables. Le terme de « traîtres » a circulé parmi certains militants pour désigner les responsables ayant choisi de rester aux côtés du chef de l'État. Une rhétorique qui illustre la montée des tensions et la radicalisation d'une partie de la base.

Dans la foulée de la formation du nouveau gouvernement, le 1er juin, plusieurs cadres issus du Pastef ont été intégrés à l'exécutif. Sans annoncer de sanctions formelles, la direction du parti a néanmoins pris ses distances, procédant à des mises à l'écart symboliques, notamment via leur exclusion des circuits internes de

communication.

À défaut de purge officielle, le Pastef privilégie pour l'heure une stratégie de consolidation interne. Le parti met en avant les démissions de certains de ses sympathisants occupant des fonctions institutionnelles, présentées comme des actes de fidélité à la ligne incarnée par Sonko. Une manière de réaffirmer une cohérence politique, tout en évitant une implosion ouverte.

Ce recentrage autour de son leader historique redéfinit les équilibres au sein du paysage politique sénégalais. En se positionnant désormais en opposant direct au pouvoir,

Ousmane Sonko transforme une crise interne en levier de recomposition. Reste à savoir si cette polarisation renforcera durablement son influence ou accentuera les lignes de fracture au sein d'un camp jusque-là uni par la conquête du pouvoir.

Au-delà des rivalités personnelles, l'épisode révèle les fragilités d'une transition politique rapide, où l'exercice du pouvoir expose les contradictions d'un mouvement né dans l'opposition. Le Pastef, désormais traversé par des loyautés concurrentes, entre dans une phase décisive de son évolution.

T.M.

### Mali / Sécurité

## 20 ans de prison pour l'officier français de la DGSE détenu au Mali

**L'affaire était restée discrète pendant de longs mois. Elle débouche désormais sur une décision lourde de conséquences diplomatiques. Au Mali, un officier de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) française, détenu depuis près d'un an, a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle pour « atteinte à la sûreté de l'État », selon des sources concordantes.**

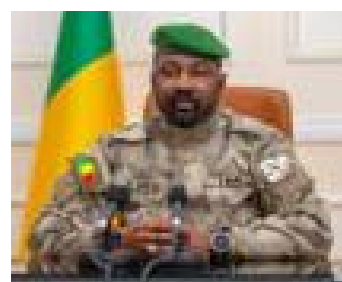
Le lieutenant-colonel Yann L.V. a comparu le 4 mai devant la justice malienne, assisté d'un avocat, avant d'être fixé sur son sort dès le lendemain. Le verdict, prononcé le 5 mai, a été confirmé par plusieurs sources proches du dossier. Il marque une nouvelle étape dans la dégradation des relations entre Bamako et Paris, déjà profondément altérées depuis le retrait des

forces françaises du pays.

Les circonstances exactes de son arrestation restent entourées d'opacité. Selon plusieurs recoupements, l'officier aurait été interpellé dans un contexte de forte méfiance des autorités maliennes vis-à-vis des activités de renseignement étrangères sur leur territoire. Depuis la rupture sécuritaire avec la France et le repositionnement stratégique opéré par les autorités de transition, la question de la souveraineté nationale est devenue centrale dans le discours officiel.

Dans ce climat, la présence présumée d'un agent de la DGSE a été interprétée comme une ingérence directe. Les autorités maliennes ont privilégié une lecture sécuritaire du

dossier, qualifiant les faits d'atteinte grave aux intérêts fondamentaux de l'État. Une qualification pénale lourde, qui traduit la volonté d'affirmer une ligne de



Assimi Goita

fermeté.

Côté français, la discrétion a été de mise. Aucune communication officielle détaillée n'a été faite sur cette affaire sensible, fidèle à la doctrine habituelle des services de renseignement. Mais en coulisses, ce dossier est suivi de près, tant il s'inscrit dans une séquence

de tensions accrues entre les deux pays.

Depuis les coups d'État successifs de 2020 et 2021, les relations entre Bamako et Paris n'ont cessé de se détériorer. Le départ de l'opération Barkhane, la dénonciation des accords de défense et le rapprochement du Mali avec de nouveaux partenaires sécuritaires, notamment russes, ont profondément reconfiguré les équilibres. Dans ce contexte, chaque incident prend une dimension hautement politique.

La condamnation de Yann V. dépasse ainsi le seul cadre judiciaire. Elle s'apparente à un signal adressé à la France, mais aussi à l'ensemble des acteurs internationaux présents ou actifs dans la région. Elle traduit une volonté des autorités

maliennes de reprendre le contrôle total de leur espace sécuritaire, quitte à durcir le ton.

Reste en suspens la question d'une éventuelle issue diplomatique. Dans ce type de dossier, les canaux officieux jouent souvent un rôle déterminant. Négociations discrètes, pressions bilatérales ou échanges indirects pourraient, à terme, infléchir la situation. Mais à ce stade, aucune indication ne laisse entrevoir une résolution rapide.

En attendant, cette affaire illustre, une fois de plus, la profondeur de la rupture entre Bamako et Paris. Une rupture désormais installée, qui continue de produire ses effets, bien au-delà du seul champ militaire.

T.M.

## Bceao

## Relance du dialogue annuel avec les banques de l'Uemoa

La Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (Bceao) renoue avec un mécanisme de concertation jugé essentiel pour l'avenir du système financier régional. Le vendredi 5 juin 2026 à Dakar, le gouverneur Jean-Claude Kassi Brou a présidé une rencontre avec le Bureau exécutif de la Fédération des associations professionnelles des banques et établissements financiers de l'Uemoa (FAPBEF-Uemoa). Les représentants des 8 pays de l'Union y ont participé

Cette session marque la reprise officielle d'un dialogue structuré entre la Banque centrale et les acteurs du secteur bancaire après plusieurs années d'interruption. À travers cette initiative, la Bceao entend renforcer les échanges avec la profession sur les principaux défis et perspectives du système



Rencontre entre la Bceao et le bureau de la FAPBEF-Uemoa

financier régional. Les discussions ont porté sur plusieurs sujets stratégiques. Les participants ont notamment examiné l'état d'avancement des recommandations issues des précédentes concertations ainsi que les préoccupations exprimées par les établissements bancaires. Parmi celles-ci figurent l'exposition

croissante des banques aux titres publics, le fonctionnement du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) et celui de la Centrale des Risques, deux outils considérés comme essentiels pour une meilleure gestion du crédit et des risques financiers. Au cours des travaux, le gouverneur de la Bceao a dressé un bilan globalement

positif de la situation bancaire dans l'Union. Selon lui, le secteur a fait preuve d'une solide résilience en 2025 malgré un environnement économique international marqué par de nombreuses incertitudes. Le total bilan des banques de l'espace Uemoa a progressé de 14,1 %, tandis que le ratio moyen de solvabilité s'est établi à 15,6 %. La rentabilité du secteur s'est également maintenue autour de 15 %, traduisant la capacité des établissements à préserver leurs performances. Jean-Claude Kassi Brou a également rappelé les principales réformes engagées par l'institution monétaire pour renforcer la stabilité financière régionale. Celles-ci concernent notamment le

relèvement du capital social minimum des banques, le renforcement des dispositifs de gestion des risques, la modernisation du cadre de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, ainsi que le déploiement de la Plateforme interopérable du Système de paiement instantané (PI-SPI).

À l'issue de la rencontre, le gouverneur a réaffirmé la volonté de la Bceao de maintenir ce cadre d'échanges réguliers. L'objectif est de consolider un système bancaire plus robuste, plus inclusif et davantage capable d'accompagner le développement économique dans l'ensemble de l'Uemoa.

E.A

## Zlecaf

## Le Togo passe en revue ses avancées et identifie de nouveaux leviers d'intégration

Le Togo poursuit son engagement en faveur de l'intégration économique africaine. À Aného, un atelier d'évaluation consacré à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) réunit jusqu'au 5 juin des représentants de l'administration publique, du secteur privé, des organisations professionnelles et des experts impliqués dans ce vaste projet continental.

Organisée par le ministère délégué chargé du Commerce et du Contrôle de la qualité, la rencontre vise à examiner les résultats préliminaires d'une évaluation nationale menée sur l'application de l'accord. L'objectif est d'identifier

les progrès accomplis, les difficultés persistantes et les actions à renforcer afin d'améliorer l'intégration du Togo au marché africain. Au cours des travaux, les participants analysent plusieurs aspects essentiels, notamment la facilitation des échanges commerciaux, l'accès aux marchés, le développement des chaînes de valeur régionales et les mécanismes d'accompagnement des entreprises. Une attention particulière est accordée aux petites et moyennes entreprises, considérées comme des acteurs clés dans l'exploitation des opportunités offertes par la

Zlecaf. Les échanges doivent également permettre d'enrichir le rapport provisoire d'évaluation et de formuler des recommandations concrètes pour accroître la compétitivité des entreprises togolaises sur le marché continental. Les participants sont appelés à proposer des solutions susceptibles de lever les obstacles qui freinent encore le commerce intra-africain. À l'ouverture des travaux, le directeur de cabinet du ministère du Commerce et du Contrôle de la qualité, Koffi Vinyo Mensah, représentant le ministre, a réaffirmé la volonté du gouvernement

de promouvoir une mise en œuvre efficace de la Zlecaf. Selon lui, cet accord constitue un levier important pour soutenir la croissance économique, favoriser la création d'emplois et contribuer au développement durable. Le responsable a également rappelé les mesures récemment prises pour soutenir l'intégration régionale. Il a notamment évoqué la décision annoncée lors du forum Biashara Afrika 2026 à Lomé, qui accorde une exemption de visa d'entrée et de séjour de trente jours aux ressortissants africains détenteurs d'un passeport officiel. Cette disposition

visé à faciliter la mobilité des personnes et à renforcer les échanges économiques sur le continent.

Lancée officiellement en 2019, la Zlecaf demeure l'un des projets les plus ambitieux de l'intégration africaine. En créant un marché unique de près de 1,4 milliard de consommateurs, elle offre aux pays africains l'opportunité de renforcer leurs échanges commerciaux et de stimuler leur développement économique. Pour le Togo, l'enjeu consiste désormais à transformer ce potentiel en résultats concrets pour les entreprises et les populations.

Edy Alley



### Communiqué de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest relatif à la deuxième réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la deuxième réunion ordinaire de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2026, le mercredi 10 juin 2026 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

## Campagne agricole 2026

## Le gouvernement renforce son engagement

**Moteur fondamental de la sécurité alimentaire et de l'emploi au Togo, l'agriculture contribue à 40 % du Produit intérieur brut (PIB) et emploie plus de 60 % de la population active. Fort de cette contribution au développement, le secteur ne cesse de bénéficier d'un accompagnement renforcé du gouvernement. Et l'engagement reste de même pour cette campagne agricole 2026, objet de notre présent dossier.**

année, les autorités togolaises prévoient de mettre à disposition des producteurs 3 809 tonnes de semences vivrières et 85 000 tonnes d'engrais vivriers. Avec une population en forte croissance et les défis économiques, la disponibilité des engrais vivriers pour les producteurs s'impose comme un facteur déterminant pour soutenir la production nationale et améliorer les rendements. Les prévisions pour 2026, tant en volumes qu'en

marchés.

### Une ambition renforcée pour 2026

Comme susmentionné, pour l'année 2026, les autorités togolaises prévoient la distribution de 85 000 tonnes d'engrais vivriers (contre 77 938 tonnes en 2024 et 33 435 tonnes en 2025), pour un coût global estimé à 42,4 milliards de francs CFA.

Cette enveloppe témoigne de l'importance stratégique accordée au secteur agricole. La

vivent principalement de l'agriculture.

### Impact direct

La disponibilité des engrais vivriers transforme profondément les conditions de production. Elle permet aux agriculteurs d'améliorer significativement leurs rendements à l'hectare, de sécuriser leurs récoltes et de mieux résister aux aléas climatiques.

En facilitant l'accès à ces intrants, souvent coûteux pour les exploitants, l'État réduit une contrainte majeure. Les producteurs peuvent ainsi cultiver de plus grandes superficies avec de meilleures perspectives de rentabilité. Cela se traduit par une augmentation des revenus agricoles et une amélioration des conditions de vie en milieu rural.

S'agissant des commerçants, une production accrue signifie des volumes plus importants à écouler, favorisant la dynamisation des marchés locaux et régionaux. Quant aux transformateurs, elle garantit une disponibilité régulière de matières premières, essentielle au développement des unités agroalimentaires.

Du côté des consommateurs, l'augmentation de l'offre contribue à stabiliser, voire à réduire les prix des denrées alimentaires. Elle améliore ainsi l'accès à une alimentation suffisante et diversifiée, un enjeu majeur dans un contexte de croissance démographique.

Cet engagement particulier du gouvernement pour la campagne agricole 2026 vient en amont à plusieurs autres initiatives pour propulser l'agriculture.

### Des réformes ciblées

Sous le leadership du président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, bien d'autres

réformes et programmes ciblés, avec pour ambition de répondre aux besoins urgents, de modernisation et de formation, sont initiés au bénéfice des producteurs.

Pour répondre aux besoins de financement, par exemple, l'État a créé depuis 2018 le mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa). La même année, les Zones d'aménagement agricole planifiées (Zaap) ont vu le jour, offrant une organisation structurée de la production. Ces blocs d'au moins 100 hectares réunissent producteurs, encadrement technique, mécanisation et accès facilité aux marchés.

À ce jour, le Togo compte 231 Zaap réparties sur le territoire national. Parmi cet ensemble, le pays dénombre aujourd'hui 99 Zaap d'excellence.

### Miser sur le capital humain

La productivité agricole repose aussi sur la formation. L'enseignement technique et la formation professionnelle comptent environ 75 300 apprenants pour l'année 2024-2025, répartis dans différentes filières. Pour 2025-2026, le nombre d'apprenants dans ce sous-secteur est de 65 000. En août 2025, 400 jeunes ont participé au bootcamp Agribusiness de Kpèlè, une initiative visant à renforcer leurs compétences pratiques en agriculture, élevage, pisciculture et aviculture.

Au-delà des cultures, l'élevage, un sous-secteur de l'agriculture, bénéficie aussi d'une attention accrue. Dix sites ont été identifiés pour la création de zones d'aménagement à la production bovine (ZAPB), couvrant 4 250 hectares sur les 5 000 prévus.

En 2025, le pays a poursuivi sa progression en production animale, atteignant un taux de souveraineté en



Le président du Conseil remettant des équipements (photo archives)

Sous l'effet des investissements accrus, l'agriculture togolaise se métamorphose. Depuis quelques années, le secteur ne cesse de faire l'objet d'une attention particulière des plus hautes autorités. Que ce soit au niveau de la mécanisation, du financement ou de l'accompagnement technique des producteurs, les initiatives n'en manquent pas.

Sur les deux dernières années (2024 et 2025), 6 768,8 tonnes de semences vivrières et 111 373 tonnes d'engrais avaient été mises à la disposition des producteurs agricoles.

S'inscrivant dans la même logique, celle d'impacter le secteur agricole, le gouvernement a donc décidé de renforcer son engagement pour la campagne 2026. Cette

ressources financières mobilisées, sont considérables.

Les engrais vivriers désignent des fertilisants destinés spécifiquement aux cultures alimentaires de base, telles que le maïs, le riz, le sorgho, le mil, l'igname ou encore le manioc. Ils apportent aux sols les éléments nutritifs essentiels tels l'azote, le phosphore, le potassium pour la croissance des plantes.

Dans des environnements où les terres sont souvent soumises à une exploitation continue, ces apports deviennent indispensables pour restaurer la fertilité des sols et garantir des productions suffisantes.

Sans engrais, les rendements chutent, compromettant à la fois les revenus des producteurs et l'approvisionnement des

répartition par région met en lumière une approche différenciée, adaptée aux besoins et aux potentialités de chaque zone : 500 tonnes pour 249,9 millions de francs CFA dans le Grand Lomé, 7 000 tonnes pour 3,4 milliards de francs CFA dans la région Maritime.

11 500 tonnes pour 5,7 milliards de francs CFA dans la région des Plateaux, 13 000 tonnes pour 6,4 milliards de francs CFA dans la région Centrale, 18 000 tonnes pour 8,9 milliards de francs CFA dans la région de la Kara et 35 000 tonnes pour 17,4 milliards de francs CFA dans la région des Savanes.

Cette distribution reflète notamment le poids agricole de la région des Savanes, véritable grenier du pays, où de nombreux ménages

produits carnés de 68 %. Une dynamique principalement portée par la filière avicole et des investissements accrus dans le cadre du plan stratégique du secteur. Moteur principal de la croissance, la production

l'appui aux Zaap et les outils de vulgarisation. Parallèlement, la Direction de l'entrepreneuriat et du financement agricole (Defa), créée le 19 mai 2023, a pour mission de structurer et d'ancrer localement

rendements et à la stabilité des prix sur les marchés.

Mais bien avant, plusieurs autres projets et programmes à fort succès ont été également conduits par le gouvernement avec l'appui des partenaires au

d'amélioration du secteur agricole. La modernisation de l'agriculture s'est accélérée avec le déploiement de 400 tracteurs et la distribution de 3 500 kits d'irrigation. Ces équipements permettent non seulement

d'environ 14 %, passant de 929 000 tonnes à 1,06 million de tonnes.

La production du riz a quant à elle connu une augmentation significative d'environ 200 % sur les quinze (15) dernières années. Elle est passée de 60 000 tonnes en 2008 à plus de 186 000 tonnes à la campagne 2023-2024.

Le plus grand succès revient à la filière soja. Aujourd'hui, le soja est l'un des produits agricoles d'exportation les plus prisés et rentables à côté du coton. L'évolution est remarquable. De moins de 25 000 tonnes en 2015, la production nationale est montée à 260 000 tonnes à la campagne 2024-2025, soit 210 000 tonnes d'augmentation.

Mais en dépit des avancées enregistrées, le secteur reste confronté à plusieurs défis. L'on citera entre autres, la vulnérabilité climatique, la faible productivité, le sous-équipement, l'accès limité au financement, l'enclavement et l'abondance des pertes post récoltes et le désintérêt de la jeunesse pour l'agriculture.

Face à ces défis, le gouvernement entend continuer par mettre un accent sur le



Des tracteurs pour l'agriculture

avicole du Togo a atteint 41,7 millions de têtes en 2025, affichant une hausse de 8 % par rapport aux 38,6 millions de 2024. Les recettes issues des exportations de produits d'élevage ont enregistré de bonnes performances, atteignant 5 milliards de FCFA dès la fin du troisième trimestre 2025.

#### Des programmes complémentaires

Plusieurs initiatives viennent en appui aux initiatives susmentionnées pour accompagner l'agriculture togolaise. Le programme régional d'intégration des marchés agricoles (Prima), prévu sur la période 2021-2026, facilite l'accès aux marchés régionaux. Le Programme d'appui au Mifa (Promifa), pour sa part, soutient la production et la commercialisation. En septembre 2024, 300 producteurs, dont 200 femmes, ont été formés à la gestion des semences communautaires. De plus, 200 bénéficiaires, parmi lesquels 116 femmes, ont suivi une formation sur le cycle financier de l'agriculteur.

En mai 2025, 300 agents techniques recrutés par le Promifa ont été formés sur les chaînes de valeur,

les mécanismes de financement.

Pris dans leur ensemble, ces programmes témoignent d'une approche intégrée : la Defa structure le financement à l'échelle locale, le Promifa soutient la production et la commercialisation, le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (Prima) ouvre les portes des marchés régionaux.

En 2024, une mobilisation exceptionnelle des ressources a été remarquée. Le gouvernement a débloqué une enveloppe de 10 milliards de francs CFA pour soutenir directement 149 000 producteurs.

Cette aide a permis de renforcer les capacités de production et d'améliorer les conditions de vie des agriculteurs, notamment dans les zones les plus vulnérables.

#### Dans la continuité de cet appui, 17,9 milliards ont été consacrés à la subvention des engrais.

Cette mesure a significativement amélioré l'accès des exploitants aux intrants essentiels, contribuant ainsi à l'augmentation des

développement.

C'est notamment le cas du Programme national d'investissements agricoles et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (Pniasan). Financé à 1250 milliards de francs CFA, ce projet déployé sur une décennie a permis au pays de relever nombre de défis dans le secteur agricole. Mais bien avant, le Programme national d'investissements

d'augmenter la productivité des exploitations agricoles, mais également de renforcer leur résilience face aux aléas climatiques. Cette synergie d'actions illustre la volonté du gouvernement de bâtir une agriculture moderne, compétitive et résiliente, capable non seulement d'assurer la sécurité alimentaire, mais aussi de préparer la relève pour les décennies à venir.



Travaux d'aménagement d'une zone agricole au Togo

agricoles et de sécurité alimentaire (Pniasa) lancé entre 2011 et 2012 a permis de stimuler l'agriculture, d'améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et d'agir sur la pauvreté. Ainsi, sur la décennie, plusieurs défis ont été relevés en matière

#### Des impacts réels sur la production

Au Togo, les stratégies d'accompagnement et de financement du secteur agricole portent leurs fruits. C'est le cas de la production du maïs qui a connu, entre 2023 et 2025, une augmentation

financement, la formation et la mécanisation. Aussi s'engage-t-il à promouvoir l'agro-industrie pour la transformation des matières premières agricoles sur place.

**Caleb Akponou**

**ORIGINAL**

**ACTE D'APPEL**

L'an deux mil vingt cinq  
Et le Sept (07) Juillet à M. heures 00 minutes ;

A la requête de dame **AGBAKU Adzovi Xolali**, Administratrice des biens de la succession de feu **AGBAKU ATSU NULANYO**, demeurant et domiciliée à Lomé ;

Assistée de **SCPA FEMIZA ASSOCIES, Société d'Avocats**, sise à Lomé, au 390, rue M'Bômé, Tokoin, Tamé, 14 BP 64, Tél : 93 01 83 56, en l'étude de laquelle domicile est élu pour les présentes et leurs suites ;

J'ai **Me. AMEGONOU Kodjovi Bede**  
Huissier de Justice près la Cour d'Appel  
et le Tribunal de Grande Instance de Lomé  
Demeurant et domicilié en ladite Ville  
Tronçon Douane-Limousine, 2ème van  
après la Clôture du Lycée Technique  
à Lomé

J'ai :

Dit et déclaré à Monsieur **GADA Kossi Kouma Léopold**, Tél 90 34 29 47, héritier de feu **GADA William**, demeurant et domicilié à Lomé, où étant et parlant à : *Joint sur son numéro, celui-ci a refusé avec des menaces de recevoir signification de l'acte d'appel nous avons procédé à l'affichage de l'acte d'appel de la Cour d'Appel de Lomé conformément à l'article 53 du Code de Procédure Civile*

Que ma requérante est appelante de droit comme de fait par la présente, elle interjette formellement appel contre le jugement N°2737/2019 rendu le 08 Novembre 2019 par le Tribunal de Lomé et ce, pour les torts et griefs que lui cause ledit jugement, lesquels seront déduits de droit en temps et lieu devant la Cour d'Appel de Lomé ;

A ce qu'il n'en ignore

Et pour voir statuer sur ledit appel, j'ai Huissier de Justice susdit et soussigné, et à même requête, demeure et élection de domicile que ci-dessus, donné assignation au requis ;

A comparaitre Jeudi, le vingt et un (21) Août 2025 à 09 heures 00 minute du matin jours et heures suivants s'il y a lieu à l'audience et par devant la Cour d'Appel de Lomé, siégeant au Palais du Renouveau et statuant en matière civile ;

**POUR**

L'objet de l'appel est de demander à la Cour, tant pour les motifs exposés devant le premier juge que pour ceux à exposer ultérieurement devant la Cour, de réformer le jugement entrepris ;

**PAR CES MOTIFS**

**EN LA FORME**

- Voir déclarer l'appel recevable ;

**AU FOND**

- Voir mettre à néant le jugement entrepris ;
- Voir décharger l'appelante des dispositions et condamnations contre elle prononcées par ledit jugement ;

Statuant à nouveau et faisant comme le premier juge aurait dû faire ;

- S'entendre déclarer l'intimé non recevable, en tout cas, mal fondé en ses demandes, fins et conclusions ;
- S'en voir débouter ;
- S'entendre en outre condamner l'intimé aux dépens, tant en première instance qu'en appel ;

**SOUS TOUTES RESERVES  
ET POUR QU'IL NE L'IGNORE**

Et je lui ai étant et parlant comme ci-dessus, laissé et remis copie du présent exploit dont le coût est de ..... Francs CFA.

COUR D'APPEL DE LOMÉ  
ARRIVEE LE 7 JULI 2025  
ENREGISTRE SOUS N° 08-10

**REQUETE AUX FINS DE SURSIS A EXECUTION DU JUGEMENT  
N°2737/2019 DU 08 NOVEMBRE 2019**

A

**MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE LOMÉ**

Dame **AGBAKU Adzovi Xolali**, Administratrice des biens de la succession de feu **AGBAKU Atsu Nulanyo**, demeurant et domiciliée à Lomé ;

Assistée de **SCPA FEMIZA ASSOCIES, société d'Avocats**, sise à Lomé, au 390, rue M'Bômé, Tokoin, Tamé, 14 BP 64, Tél 93 01 83 56, en l'étude de laquelle domicile est élu pour les présentes et leurs suites ;

**A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :**

Qu'ils sont propriétaires d'un immeuble bâti d'une contenance de 02 ares 40 ca sis à Lomé Zanguéra au lieudit Fozoe pour l'avoir acquis par voie d'héritage de leur auteur feu **AGBAKU Atsu Nulanyo** ;

Que leur défunt père feu **AGBAKU Atsu Nulanyo** avait lui-même acquis le terrain en cause depuis le 13 Avril 1997 soit aujourd'hui près de 28 ans ;

Que dès l'acquisition, leur défunt père a lui-même entièrement bâti son immeuble où il avait vécu avec ses enfants (les requérants) sans la moindre contestation de qui que ce soit jusqu'à son décès en 2004 (Voir le procès-verbal de constat ci-joint) ;

Qu'après son décès, ils ont poursuivi la jouissance dudit immeuble de façon paisible, publique et continue depuis des décennies sans la moindre contestation de qui que ce soit ;

Qu'ils avaient même par après loué ledit immeuble à un tiers qui l'exploitait en toute quiétude ;

Que depuis quelques temps jours, ils se voient troubler par le sieur **GADA Kossi Kouma Léopold** qui leur brandit le jugement N°2737/2019 rendu le 08 Novembre 2019, par le Tribunal de Lomé et qui aurait confirmé son droit de propriété sur un immeuble sis à Zanguéra d'une contenance de 30 ares 68 ca qui ne présente aucune caractéristique de leur immeuble ;

Qu'ils n'ont jamais reçu signification d'une quelconque assignation ayant abouti à ce jugement ni la signification dudit jugement ;

Qu'ils ont naturellement interjeté appel contre ledit jugement et l'affaire est actuellement pendante par-devant la Cour de céans ;

Que malgré l'appel interjeté, le sieur **GADA Kossi Kouma Léopold** tente de mettre en exécution ledit jugement ;

Qu'il est dès lors évident que l'exécution de la décision susvisée ne manquerait pas de créer une situation irréversible, du moins difficilement réparable ;

Que pour permettre à la Cour d'Appel de statuer sur les mérites de l'appel interjeté, il y a lieu de sursébir à l'exécution dudit jugement ;

C'est pourquoi, l'exposante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, ordonner le sursis à l'exécution du jugement N°2737/2019 rendu le 08 Novembre 2019 par le Tribunal de Lomé en attendant qu'une décision soit rendue sur le mérite de l'appel ;

**SOUS TOUTES RESERVES  
ET CE SERA JUSTICE**

Lomé, le 10 Juillet 2025  
Pour la **SCPA FEMIZA ASSOCIES**

P.J. : - Copie acte d'appel,  
- Copie récépissé d'enrôlement,  
- Copie jugement n°2737/2019.

**Me WILSON ADJETE PIRON**  
Avocat à la Cour

**ORDONNANCE N° 0872/2025**

Nous, **WOTTOR Kokou Amégboh**, Président de la Cour d'Appel de Lomé ;

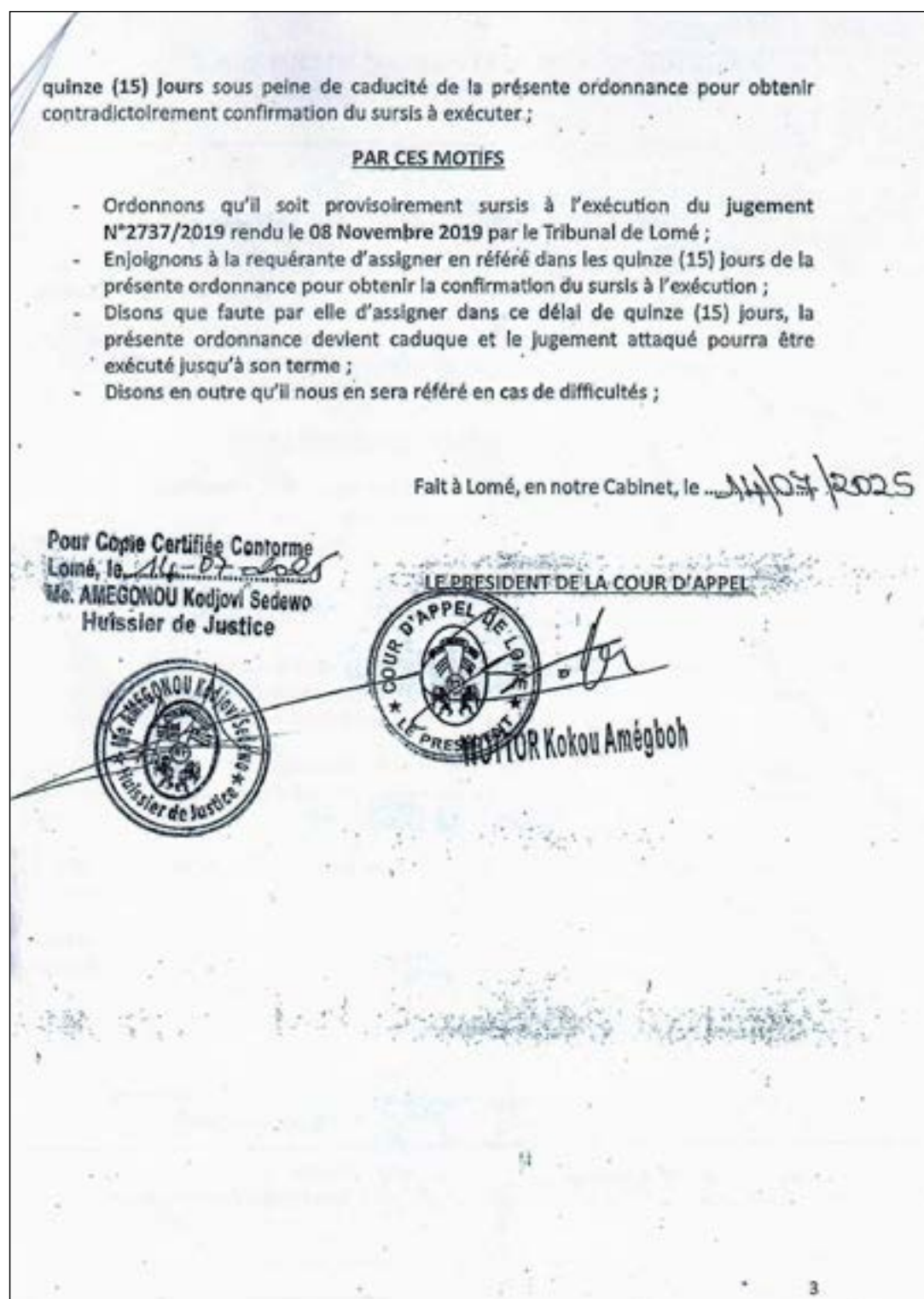
Vu la requête qui précède, les motifs y exposés et les pièces jointes ;

Vu les dispositions de article 215 du Code de Procédure Civile ;

Attendu que l'exécution provisoire du jugement N°2737/2019 rendu le 08 Novembre 2019 par le Tribunal de Lomé peut entraîner des conséquences manifestement excessives et même des situations irréversibles ;

Que pour préserver les droits des parties, il y a lieu de surseoir provisoirement à l'exécution du jugement et d'enjoindre à la requérante d'assigner en référé dans les

2



## ADTPME

# 50 TPME agro-industrielles seront accompagnées dans le cadre du Pajec

**L'Agence de développement des très petites et moyennes entreprises (ADTPME) renforce son soutien au secteur productif. L'institution a lancé un nouvel appel à manifestation d'intérêt destiné aux acteurs de l'agro-industrie, avec pour objectif de sélectionner et d'accompagner 50 très petites et moyennes entreprises (TPME) dans le cadre du Projet d'accompagnement des jeunes hommes et femmes entrepreneurs dans les chaînes de valeur créatrices d'emplois (Pajec).**

Cette initiative s'inscrit dans la volonté des autorités togolaises de consolider les chaînes de valeur agricoles et de stimuler la transformation locale des produits. Elle cible les entreprises intervenant dans plusieurs filières stratégiques, notamment le manioc, le maïs, le soja, le fonio, le sésame, le karité, le riz, l'ananas, la noix de cajou, l'amarante et les plantes médicinales.

L'appel est également ouvert

aux acteurs de l'élevage et de l'aquaculture. Les entreprises spécialisées dans les petits ruminants, la volaille, la production d'œufs, l'élevage de tilapia et de clarias ainsi que les produits de la ruche, notamment le miel, sont concernées par ce programme.

À travers cette démarche, l'ADTPME entend identifier des entreprises capables de contribuer efficacement à l'approvisionnement en matières premières, à la transformation des produits agricoles et à leur commercialisation. L'ambition est de renforcer les maillons essentiels des filières afin d'accroître leur compétitivité et leur capacité à générer des emplois durables.

Pour être éligibles, les candidats devront justifier d'une activité formelle et démontrer une expérience



minimale comprise entre deux et trois ans selon leur profil. Ils devront également prouver leur capacité d'approvisionnement, présenter des débouchés commerciaux existants et disposer d'une situation financière suffisamment

solide pour soutenir leur développement.

Les entreprises retenues bénéficieront d'un accompagnement complet. Celui-ci comprendra un appui technique visant à améliorer les outils et les procédés

de production, un soutien à l'accès au financement ainsi qu'un accompagnement dans la conquête de nouveaux marchés.

Cette initiative traduit l'importance accordée à l'agro-industrie dans la stratégie nationale de création d'emplois et de transformation économique. En soutenant les TPME, l'ADTPME mise sur le développement d'un tissu entrepreneurial capable de valoriser davantage les ressources locales, de renforcer la sécurité alimentaire et de contribuer à la croissance inclusive.

Selon les informations relayées par le ministère du Développement à la base, de l'Inclusion financière, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, les dossiers de candidature sont recevables jusqu'au 17 juin 2026.

**E. A**

**Journée Fifa****Le Togo domine, mais concède un nul contre la Centrafrique**

**Le Togo a livré le vendredi 5 juin 2026 à Rabat au Maroc sa première rencontre de la journée Fifa de juin. Ce match contre la Centrafrique s'est soldé par un score de parité (1-1), malgré la domination des hommes de Patrice Neveu.**

À l'entame du match, tout semble aller pour le mieux pour les Éperviers, qui montrent une solide gestion du ballon durant les premières minutes. Malgré ce bon départ, les troupes de Patrice Neveu traversent une brève période de défaillance en défense. À la seizième minute, tirant parti d'une négligence de la défense togolaise, Goduine Koyalipou marque le premier but pour les Fauves de la Centrafrique. Les Éperviers essaient de répondre, mais font défaut en termes de précision dans l'action finale. À la 39<sup>e</sup> minute, parfaitement positionné par Fodoh Laba, Kevin Denkey gâche la possibilité de marquer l'égalisation en ratant le cadre de son tir. Ainsi, la Centrafrique maintient son avance jusqu'à la pause.

Au retour des vestiaires, le Togo manifeste des intentions offensives plus fortes mais sans succès. Mais profitant d'une erreur défensive, les Centrafricains vont surprendre les Éperviers, mais grâce à la vigilance de Malcolm Barcola, pas de but marqué.

Suite à cette alerte, c'est aux Togolais que revient le contrôle du jeu, et c'est vers une multiplication des attaques qu'ils s'orientent. Ils sont récompensés pour leur domination à la soixantième minute suite

à une passe de Karim Dermame qui a permis à Kevin Denkey de marquer le but égalisateur.

Maintenant la pression, l'entraîneur togolais effectue différents remplacements qui donnent plus de vivacité au jeu d'attaque. Dans les quinze dernières minutes, les Éperviers, plus dynamiques, s'efforcent de décrocher la victoire, mais rencontrent une défense centrafricaine bien structurée.

Au terme du match, les deux équipes se séparent sur un score d'un (1) but partout. Au coup de sifflet final, Patrice Neveu a surtout mis l'accent sur les leçons collectives tirées d'un match qui s'inscrit dans la préparation des éliminatoires de la CAN 2027.

« Tout au long du match, on a exercé la domination, surtout en seconde période », a-t-il mentionné avant d'ajouter : « Nous avons joué la seconde période dans leur moitié de terrain. »

Aussi, il n'a pas manqué de mettre l'accent sur les lacunes détectées dans les mouvements de groupe et les actions d'attaque, tout en soulignant l'effet bénéfique des modifications réalisées après la pause.

« En seconde mi-temps, suite aux modifications effectuées, le jeu a gagné en dynamisme et en rapidité ; qualités que l'on cherche à avoir pour désorienter l'adversaire », a rapporté la FTF.

Patrice Neveu s'est également réjoui de la

performance du jeune Bastou Djibril, dont l'entrée sur le terrain a apporté du dynamisme et de la nouveauté au centre du jeu.

nombreux moments.

Faire mieux avec le Bénin Pour le capitaine des Éperviers, l'équipe est

ils tenteront de remporter leur première victoire.

Au-delà de la journée Fifa, ces rencontres contre la



Une action lors du match Togo vs Centrafrique

Pour l'entraîneur français, cette rencontre est un point crucial dans la formation de l'équipe destinée à participer aux qualifications de la CAN 2027, avec pour objectif le premier match de qualification face au Burundi.

Selon Dakonam Djene, capitaine des Éperviers, son équipe aurait pu prétendre à plus en considérant le déroulement du match.

« Nous partons avec un sentiment d'amertume... Nous avons des opportunités. « Il est regrettable que nous n'ayons pas pu marquer plus d'un but », a-t-il mentionné.

Le défenseur du Togo a reconnu l'aptitude physique de l'adversaire, tout en mettant en évidence la suprématie que le Togo a exercée pendant de

tenue de faire mieux lors du prochain match contre le Bénin.

« Nous allons essayer d'analyser cette équipe du Bénin et de découvrir comment la contrer. Toute mon équipe est animée par l'enthousiasme pour ce rassemblement. Nous sommes ici pour triompher », a-t-il déclaré.

De son côté, Patrice Neveu a prévu de continuer l'évaluation de sa sélection lors du prochain match.

« Ce match contre le Bénin sera la suite logique... Je vais continuer d'ajouter de nouveaux participants pour garantir un nombre suffisant de références d'ici à la réunion de septembre », a-t-il rassuré.

Dans le cadre de cette journée FIFA de juin, les Éperviers livrent, le 9 juin prochain, leur second match contre le Bénin, où

Centrafrique et le Bénin constituent également une étape importante dans la préparation des futures échéances officielles. Les éliminatoires de la CAN 2027 se profilent déjà à l'horizon avec des adversaires comme l'Algérie, la Zambie et le Burundi.

Il s'inscrit dans la continuité du travail engagé lors du précédent regroupement au Maroc, au cours duquel la sélection togolaise avait affiché des signaux encourageants avec un match nul (2-2) face à la Guinée et une victoire (1-0) contre le Niger.

Le technicien français entend ainsi profiter de cette nouvelle fenêtre Fifa pour renforcer les automatismes du groupe et affiner les réglages avant les prochaines échéances continentales qui démarrent en septembre.

**Caleb Akponou**

**D1 Lonato****L'ASCK champion pour la deuxième fois consécutive**

**La 26<sup>ème</sup> et dernière journée de la D1 Lonato a livré son verdict le week-end dernier avec les ultimes rencontres disputées à travers le pays.**

Déjà sacrée avant cette dernière sortie, l'ASCK a officiellement bouclé sa saison de champion en partageant les points avec l'Entente II (0-0) à Welou devant son public. Les Chauffeurs de la Kozah conservent ainsi leur titre et terminent l'exercice



Equipe de l'ASCK

2025-2026 au sommet du football togolais.

À Kara, Asko a parfaitement conclu sa campagne en

dominant l'AC Barracuda (3-0) et termine vice-champion au terme d'une saison solide.

Dans les autres rencontres, Gomido FC est allé s'imposer sur la pelouse d'Unisport FC (2-1), tandis que l'Étoile Filante a réalisé une belle opération en battant Espoir FC (3-1). Dyto FC a pris le meilleur sur AS Gbohloe-su (1-0) et l'AS OTR a terminé sur une

victoire face à l'AS Binah (1-0). Le duel entre AS Tambo et Semassi FC s'est soldé par un score nul et vierge (0-0).

Sacrées champion et vice-champion de la D1 Lonato, l'ASCK et l'Asko représenteront le Togo aux différentes compétitions de football des clubs à l'échelle continentale.

**TM-FTF**

# Message du ministre délégué chargé de l'Économie maritime à l'occasion de la journée mondiale de l'océan

Lomé, le 8 juin 2026

*À l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan célébrée le 8 juin 2026 à Lomé, le ministre délégué chargé de l'Économie maritime, Kokou Edem Tengue, a lancé un appel fort à une prise de conscience collective face à la dégradation accélérée des écosystèmes marins. Dans un message empreint de gravité et de responsabilité, il a invité l'ensemble des acteurs à « réimaginer l'océan » comme un bien commun vital, à la fois moteur économique et patrimoine écologique à préserver d'urgence. Voici en intégralité le message du ministre ...*

## « Réimaginer l'océan »

Mesdames, Messieurs les acteurs du monde maritime,

Distingués partenaires de l'économie bleue,

Chères communautés de pêcheurs, chères populations côtières,

Chers compatriotes,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous, en ce 8 juin 2026, à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan. Mais aujourd'hui, plus encore que d'un devoir protocolaire, c'est d'une conviction intime et d'une urgence qui me brûle la poitrine que je voudrais vous entretenir.

L'océan n'est pas une étendue d'eau. Il est notre plus ancien voisin, notre plus grand pourvoyeur, et — il faut oser le dire — notre plus silencieuse victime. Il a porté nos pères dans leurs pirogues, nourri nos enfants, façonné les chants de nos veillées et l'architecture même de nos villes côtières. Il est notre mémoire, notre garde-manger, notre route et notre horizon. Et pourtant, jour après jour, vague après vague, nous lui rendons en pollutions, en filets fantômes, en plastiques, en eaux usées, en sables arrachés, ce qu'il nous offre en patience et en abondance.

Je l'ai dit à Aného, devant les femmes mareyeuses, devant les jeunes pêcheurs et les anciens du rivage : nous sommes en pleine crise océanique. Nous prenons l'océan pour une décharge. Nous prélevons sans compter ce que nous n'avons pas planté. Nous déversons en quelques heures ce que l'océan met des décennies à digérer. Et lorsque le trait de côte recule, lorsque la mangrove s'efface, lorsque la sardinelle se raréfie, lorsque les enfants d'Agbodrafo ou de Kodjoviakopé voient leurs maisons englouties par les flots, c'est la dignité même de notre Nation maritime qui est blessée.

C'est précisément pourquoi le thème retenu cette année par les Nations Unies — « Réimaginer l'océan » — résonne comme une convocation à la lucidité et à la responsabilité. Réimaginer l'océan, ce n'est pas le contempler, c'est le sauver. Ce n'est pas en parler, c'est l'habiter autrement. C'est cesser de le considérer comme un héritage inépuisable et commencer à le traiter comme ce qu'il est : un bien commun de l'humanité, fragile et fini, dont nous sommes les dépositaires devant les générations à venir.

Pour notre pays, cette responsabilité n'est ni théorique ni lointaine. Près de 70 % de nos activités économiques sont adossées à la façade maritime ; plus de 75 % de nos recettes fiscales en proviennent. Notre Port autonome de Lomé, parmi les plus performants du Golfe de Guinée, est tout à la fois le poumon de notre économie et le trait d'union de l'Afrique de l'Ouest avec le monde. Sauver l'océan, ce n'est donc pas un slogan : c'est, très concrètement, défendre nos emplois, notre souveraineté alimentaire, nos recettes publiques, l'avenir de notre jeunesse et la stabilité de notre Nation.

Cette ambition, le Togo la porte de longue date, et il la porte haut. Sous l'impulsion personnelle, constante et clairvoyante de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, Président du Conseil, notre pays s'est doté d'un cadre institutionnel inédit, avec la création d'un département ministériel spécifiquement dédié à l'économie maritime — choix politique courageux dont peu d'États africains peuvent encore se prévaloir. C'est sous Sa haute conduite que le Togo a accueilli, en octobre 2016, le Sommet historique de Lomé sur la sûreté et la sécurité maritimes, qui a donné naissance à la Charte africaine sur la sûreté, la sécurité maritimes et le développement en Afrique — texte fondateur que notre continent doit à la vision togolaise.

Sous Son leadership encore, notre pays a ratifié, ou est en passe de ratifier, l'ensemble des grands instruments internationaux qui structurent la gouvernance des océans : la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, les conventions de l'Organisation maritime internationale sur la pollution, la sécurité de la vie en mer et la formation des gens de mer, la Convention du travail maritime, sans oublier la signature, par notre

pays, de l'Accord BBNJ sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine au-delà des juridictions nationales — instrument historique dont la ratification est aujourd'hui soumise à la représentation nationale. À chaque étape, le Président du Conseil a placé le Togo en première ligne de la diplomatie océanique mondiale. Qu'il en soit, en cette journée du 8 juin, très respectueusement remercié au nom de toute la communauté maritime nationale.

Mais l'État, seul, ne sauvera pas l'océan. Aucun gouvernement, aucun ministère, aucun décret ne tient devant la marée si les acteurs eux-mêmes ne se lèvent pas. C'est pourquoi je veux, depuis cette tribune, en appeler à vous toutes et à vous tous, qui faites vivre, chacun à sa place, notre grand récit maritime.

À vous, gens de mer, marins-pêcheurs, armateurs et capitaines, qui partez avant l'aube et rentrez après les étoiles : votre savoir-faire est



*Kokou Edem Tengue, ministre délégué chargé de l'Économie maritime*

notre première richesse. À vous, autorités portuaires et administrations maritimes, dont la rigueur quotidienne fait tenir tout l'édifice. À vous, chercheurs, océanographes, ingénieurs et étudiants, qui éclairez nos décisions de la lumière de la science. À vous, femmes mareyeuses et formatrices, gardiennes silencieuses de la chaîne alimentaire de nos foyers. À vous, jeunesse des villages côtiers, qui rêvez d'une mer où il fera bon vivre et travailler. À vous, partenaires techniques et financiers, dont l'appui amplifie nos efforts. À vous tous, je dis, simplement : merci. Et je dis surtout : continuons ; faisons davantage ; faisons mieux ; faisons ensemble.

Réimaginer l'océan, pour le Togo, c'est étendre nos aires marines protégées et leur donner les moyens d'une protection réelle. C'est traquer, sans complaisance, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. C'est lutter pied à pied contre l'érosion côtière, dans la continuité du projet WACA, et contre la pollution plastique qui défigure nos plages. C'est former massivement notre jeunesse aux métiers bleus du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est faire entendre, dans chaque enceinte internationale, la voix d'un Togo maritime, fier, exigeant et solidaire de tous les peuples qui partagent ce même bleu.

Que cette Journée mondiale de l'océan ne soit pas une commémoration de plus. Qu'elle soit, pour chacune et chacun d'entre nous, le serment renouvelé de tenir parole devant la mer. Car la mer, elle, n'oublie rien. Elle se souvient des promesses tenues comme des promesses trahies. Et lorsque, demain, nos enfants viendront sur le rivage demander des comptes à notre génération, je voudrais que nous puissions leur répondre, le regard clair et la conscience apaisée : « Nous avons fait notre part ; nous avons réimaginé l'océan ; nous vous le rendons vivant. »

Vive l'océan. Vive l'économie bleue togolaise. Vive le Togo.

**Kokou Edem TENGUE**  
Ministre délégué,  
chargé de l'Économie maritime

# NOTRE APPLICATION

économies  
**AFRICAINES**

sur



**GRATUITE  
SIMPLE  
INSTANTANÉE**

*Emportez l'économie partout avec vous en téléchargeant notre application, votre source exclusive d'analyses multisectorielles percutantes*

